

Communiqué de presse

env. 1400 caractères

Publication des tirages certifiés

La REMP Recherches et études des média publicitaires publie le 1^{er} octobre 2006 sur son site www.remp.ch les nouvelles données sur la certification des tirages des journaux et magazines ayant envoyé leur autodéclaration jusqu'au 15 septembre 2006.

Les tirages certifiés, publiés en ligne sur www.remp.ch, renseignent sur les tirages des titres ayant envoyé leur autodéclaration jusqu'au 15 septembre 2006. La période de relevé va du 1er juillet 2005 au 30 juin 2006.

Le bulletin officiel avec la liste complète des titres paraîtra au mois de novembre. Il fera état des tirages certifiés de tous les titres qui ont fourni leurs données jusqu'à l'échéance du délai de déclaration (30 septembre 2006).

La certification des tirages est basée sur le principe de l'autodéclaration : les chiffres indiqués sont considérés comme tirages définitifs certifiés. Le contrôle des titres importants pour la publicité qui font certifier leurs tirages est nouvellement effectué par les sociétés de révision PricewaterhouseCoopers et Ernst & Young . La désignation « tirage certifié » obtient ainsi une plus grande importance. Si lors des contrôles, les sociétés de révision constatent des écarts, ces derniers seront publiés dans une liste de correction.

Pour tout complément d'information, adressez-vous à:
REMP Recherches et études des média publicitaires, Bachmattstrasse 53, 8048 Zurich
Téléphone 043 311 76 76, Fax 043 311 76 77, E-Mail wemf@wemf.ch

- Roland Achermann, responsable de projet
tél. 043 311 76 62, e-mail: roland.achermann@wemf.ch
- Sibylle Jordi, collaboratrice certification des tirages
tél. 043 311 76 61, e-mail: sibylle.jordi@wemf.ch
- Irene Kühler, collaboratrice certification des tirages
tél. 043 311 76 49, e-mail: irene.kuehler@wemf.ch